

Les Job essaient de sauver 29 emplois de plus



Alors qu'une audience décisive pour leur avenir s'y déroulait, les Job manifestaient, hier matin, devant le tribunal de commerce. (Photo « La Dépêche », Nathalie Saint-Affre)

Sur l'air désormais traditionnel du Chiffon rouge, emblématique de l'action des Job, les salariés de l'entreprise papetière des Sept-Deniers ont manifesté, hier matin, devant le tribunal de commerce.

Autour du feu qu'ils avaient allumé devant un tribunal bien gardé, les Job avaient reçu le renfort de nombreuses délégations : d'Air France, de l'Education Nationale, de la Poste, du conseil général, de la SNCF, d'EDF, des municipaux de Blagnac, des ouvriers du livre de « La Dépêche du Midi », etc.

L'audience s'est malgré tout déroulée dans un climat calme et serein, comme on l'a souligné du côté du tribunal de commerce. Toutes les parties ont pu faire entendre leur point de vue sans aucune difficulté.

Y compris le repreneur, le papetier allemand Scheufelen, qui a fait état de ses craintes sur le climat qui régnerait dans l'entreprise s'il devenait propriétaire de Job.

Mais au tribunal de commerce, on faisait observer que le climat studieux et serein qui a présidé à l'audience « augure bien de la suite ».

La suite, c'est en clair, la décision que la juridiction consulaire prendra le 22 décembre sur la reprise ou la liquidation judiciaire de Job, les deux seules solutions juridiques possibles.

Il semble bien qu'on s'achemine vers une reprise. Et c'est l'issue souhaitée par les salariés.

5e semaine de congés

A Paris, une délégation de la Filpac-CGT avait encore rencontré, mercredi, les représentants de Scheufelen, puis, jeudi, un proche collaborateur du ministre du Travail.

Lors de ces discussions, il

avait surtout été question de plan social. Les ouvriers de Job ont renoncé à leurs espoirs de maintenir la totalité du façonnage aux Sept-Deniers.

A Paris, comme hier devant le tribunal de commerce, le candidat à la reprise a réaffirmé qu'il ne souhaitait conserver que 155 des 283 salariés.

La CGT a fait ses calculs. Entre ceux qui peuvent bénéficier du FNE (fonds national de l'emploi) et d'une pré-retraite (selon des conditions en cours de négociation), elle compte 99 ouvriers. Reste : 29 dont elle veut éviter le licenciement.

Les Job entendent donc poursuivre les négociations avec Scheufelen et leurs actions pour le contraindre à conserver 29 emplois de plus par rapport à son plan de reprise.

D'ici à vendredi et la décision du tribunal de commerce, les employeurs de l'usine des Sept-Deniers devraient répandre à nouveau un peu de papier dans les rues de Toulouse.

En attendant, ils ont accepté, hier, de prendre leur 5^e semaine de congés payés entre Noël et le 1^{er} de l'an. L'administrateur judiciaire leur en avait fait la proposition.

Lors d'un récent comité d'entreprise, il leur avait expliqué que l'entreprise risquait d'être dans l'impossibilité de régler les salaires de décembre si elle devait acheter encore de la pâte à papier et si elle n'interrompait pas sa production.

Que se passera-t-il après le jour de l'an ? Les Job espèrent que les machines tourneront à nouveau. Avec Scheufelen aux commandes. Mais c'est le tribunal de commerce qui en décidera.

Ph. B. et G. T.

Serge Garcia

FILPAC



JOB entreprise de grand renom dans la vie sociale toulousaine est le n° 1 mondial du papier couché de luxe. Cette entreprise est en danger de mort avec ses 300 salariés. Rachetée en 1985 par le « fier » capitaine d'industrie Bolloré, les salariés de JOB ont décidé de résister.

Depuis trois mois ils luttent pour que vive JOB, patrimoine français de renommée mondiale. Par exemple le catalogue de l'exposition Cézanne est imprimé sur ce papier.

En mars 1995, Bolloré considérant que sa stratégie est ailleurs, la vend pour le franc symbolique à une société « bidon ». La bataille des salariés oblige à la mise en règlement judiciaire.

Depuis le 30 août par leurs actions, leur ténacité, leur dynamisme dans l'unité de toutes les catégories, grâce à la cote de popularité manifestée le 18 novembre lors d'une « porte ouverte » à laquelle 3 000 Toulousains ont participé, les salariés ont contribué à une perspective nouvelle, un groupe allemand envisage de reprendre JOB, les pouvoirs publics sont face à leurs responsabilités.

Dans cette bataille l'encadrement est devenu acteur et a constitué l'UGICT-CGT.

Les luttes ne se font pas sur des incantations mais à partir des revendications pour retrouver notre dignité.

C'est dans ce cadre qu'ensemble nous allons gagner. ■